

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

1 Le présent dossier de fermeture présente les résultats financiers des activités réglementées  
2 de Gazifère Inc. (ci-après « **Gazifère** ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.  
3 L'année 2021 aura été marquée, pour une deuxième année consécutive, par la pandémie  
4 COVID-19, ce qui se sera traduit par une augmentation des dépenses d'exploitation liées  
5 notamment à la réalisation de travaux par des fournisseurs tiers qui ont à nouveau dû veiller  
6 au respect des mesures sanitaires. C'est donc dans un contexte où les effets de la pandémie  
7 étaient à nouveau observables que l'entreprise n'a pas atteint le rendement autorisé et ce,  
8 malgré ses efforts de gestion des dépenses en cours d'année.

9  
10 Gazifère a réalisé un bénéfice net réglementé de 3 644 213 \$ (voir la pièce GI-6, document  
11 1, page 1, ligne 11). Le rendement autorisé sur l'avoir de l'actionnaire, au taux de 9,10 %,  
12 se chiffre à 4 106 932 \$ (voir la pièce GI-6, document 1, page 1, ligne 13). Ainsi, le manque  
13 à gagner, entièrement à la charge de Gazifère<sup>1</sup>, après impôt, se chiffre à 462 718 \$ (voir la  
14 pièce GI-6, document 1, page 1, ligne 15) ou 629 548 \$ avant impôts (voir la pièce GI-6,  
15 document 1, page 1, ligne 21).

16  
17 L'année 2021 se caractérise également par la mise en œuvre et la poursuite de plusieurs  
18 initiatives. À cet effet, Gazifère dépose aux pièces GI- 7 documents 1 à 6 et GI-8, documents  
19 1 à 4, le suivi de plusieurs projets et initiatives dont le premier suivi portant sur les offres  
20 favorisant la conversion des énergies polluantes.

21  
22 Les efforts de démarchage du distributeur en matière de transition énergétique et de  
23 développement au cours des dernières années auront amplifié la quantité de suivis à  
24 produire en fin d'année. Ainsi, la préparation des suivis associés aux nombreux projets  
25 d'investissement et aux différentes initiatives est devenue une source de travail importante  
26 chez Gazifère. Afin de réduire les impacts de ces tâches sur les ressources de l'entreprise

---

<sup>1</sup> Selon le mécanisme de partage approuvé initialement par la Régie aux termes de sa décision [D-2015-120](#) et reconduit aux termes des décisions [D-2017-028](#), [D-2018-090](#) et [D-2020-104](#), les manques à gagner sont à la charge de Gazifère.

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

1 dans un contexte où il est souhaitable de favoriser l'efficacité réglementaire, Gazifère  
2 propose de mettre fin à certains suivis de projets ayant atteint un degré de réalisation  
3 suffisamment avancé. Gazifère demande donc de mettre fin aux suivis relatifs aux projets  
4 d'investissements suivants :

- 5  
6 • Projet Buckingham, dont le suivi à la pièce GI-7, documents 1 et 1.1 présente l'état  
7 du projet après cinq (5) ans. Les coûts principaux de ce projet ont été encourus et le  
8 développement du projet résidentiel a été arrêté en l'absence d'intérêt de la part des  
9 acheteurs de maisons neuves pour ce secteur. Ainsi, malgré le fait que la conversion  
10 de clients commerciaux situés à proximité soit toujours anticipée, Gazifère estime  
11 que la poursuite de ce suivi ne permettra pas d'offrir un éclairage additionnel utile à  
12 la Régie.
- 13  
14 • Projet Lorrain, dont le suivi est présenté à la pièce GI-7, document 2. Les coûts  
15 principaux de ce projet de reconfiguration ont été encourus et la mise en gaz pour la  
16 majorité du projet a été réalisée au cours de l'année 2021. Bien qu'une petite partie  
17 des travaux reste à être complétée, les travaux restants représentent des dépenses  
18 limitées et Gazifère considère donc que la poursuite de ce suivi ne devrait plus être  
19 requise. Pour compléter les travaux restants, Gazifère devra d'ailleurs obtenir les  
20 plans finaux du Ministère des Transports du Québec (ci-après le « **Ministère** ») et  
21 aucune échéance n'a été communiquée par le Ministère à cet effet.

22  
23 Gazifère formule également les demandes suivantes à l'égard des programmes  
24 commerciaux:

- 25  
26 • Gazifère demande à la Régie de mettre fin au suivi relatif aux immeubles 415 et 425,  
27 rue de l'Atmosphère, considérant que toutes les unités sont habitées depuis trois (3)  
28 ans, que les volumes résidentiels sont relativement stables, qu'aucun changement  
29 significatif dans les volumes de consommation n'est à prévoir au-delà des

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

1           mouvements normaux liés aux déménagements et que bien qu'il soit possible de  
2           constater que les volumes commerciaux ont fluctué davantage pendant la pandémie,  
3           il s'agit d'une situation exceptionnelle et temporaire qui ne justifie pas le maintien d'un  
4           suivi annuel;

- 5
- 6           • Gazifère demande à la Régie de prendre acte des révisions proposées aux  
7           hypothèses de consommation et aux montants d'aide financière dans le cadre du  
8           programme favorisant l'ajout de charge dans le marché résidentiel. Gazifère  
9           demande également de limiter, à compter de la fermeture des livres 2022, le suivi  
10           annuel lié à ce programme. En effet, dans le cadre du suivi présenté à la pièce GI-8,  
11           document 1, Gazifère procède à la révision des hypothèses de consommation pour  
12           la balance des appareils admis dans le cadre du programme et n'ayant pas déjà fait  
13           l'objet d'une révision. Ce faisant, la totalité des hypothèses de consommation des  
14           appareils admissibles à une aide financière dans le cadre de ce programme aura été  
15           validée. Après six (6) années de suivi des données de consommations des  
16           participants au programme, Gazifère considère être allée au bout de l'exercice  
17           d'analyse et validé, dans les limites du cadre d'analyse, les hypothèses utilisées.  
18           Gazifère propose donc de limiter le suivi annuel de ce programme à la présentation  
19           du nombre de participants par type d'appareil, du montant total d'aide financière  
20           octroyé, du nombre de participants versus les dollars octroyés et des détails des  
21           coûts associés à la promotion.

22

23   Enfin, Gazifère propose d'alléger davantage le contenu du dossier de fermeture annuel et  
24   formule les demandes suivantes :

- 25
- 26           • Gazifère demande à la Régie de l'autoriser à ne plus soumettre, à partir du dossier  
27           de fermeture des livres de l'année 2022, le rapport annuel sur le sondage de  
28           satisfaction de la clientèle présenté dans le cadre du présent dossier à la pièce GI-5,  
29           document 1.5.1. Bien que le partage de l'excédent de rendement ne soit plus

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

1           tributaire du résultat des indices de performance, Gazifère estime toujours pertinent  
2           de maintenir le suivi de ceux-ci de même que la réalisation du sondage de satisfaction  
3           de la clientèle, cet outil s'avérant très utile pour l'amélioration de sa prestation de  
4           service. Gazifère est toutefois d'avis que la présentation détaillée de l'information  
5           recueillie dans le cadre du sondage n'est pas nécessaire à l'appréciation de la qualité  
6           de son service. En effet, Gazifère estime que les résultats de l'indice de performance  
7           « Satisfaction de la clientèle », présentés à la pièce GI-5, document 1.5, sont  
8           suffisants à la compréhension du niveau de satisfaction de la clientèle, en plus d'être  
9           comparables au niveau de détail transmis pour les autres indices de qualité. S'il  
10          devenait nécessaire que des précisions additionnelles soient fournies en lien avec  
11          les résultats de cet indice, Gazifère veillera à contextualiser, comme elle le fait au  
12          besoin, pour les autres indices de performance présentés dans le cadre de son  
13          rapport annuel. La proposition de Gazifère s'inscrit dans une volonté d'allègement de  
14          la composition de son dossier et ne prive pas les parties impliquées d'informations  
15          nécessaires à l'analyse de la performance du distributeur en termes de qualité de  
16          service.

- 17
- 18          • Gazifère demande à la Régie de l'autoriser à ne plus soumettre, à partir du dossier  
19          de fermeture des livres de l'année 2022, le tableau d'amortissement présenté à la  
20          pièce GI-2, document 1.8 et de limiter la présentation de l'amortissement sur les actifs  
21          réglementés sur une base réelle annuelle. Gazifère propose donc de remplacer la  
22          pièce GI-2, document 1.8 par la pièce GI-2, document 1.9.

23

24          Bien que cette proposition mène à une certaine perte de détails concernant l'évolution  
25          mensuelle des immobilisations, Gazifère considère que la présentation en fin d'année  
26          des données mensuelles constitue un exercice particulièrement long et laborieux. En  
27          effet, les outils comptables de Gazifère ne permettent pas d'extraire facilement  
28          l'information requise par la Régie, ce qui nécessite que la tâche s'effectue  
29          manuellement. Par ailleurs, l'évolution mensuelle des immobilisations réglementées

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

1 est présentée dans le cadre de la cause tarifaire (à titre de référence voir la pièce GI-  
2 3, document 1), et procure une vue d'ensemble de l'effet des immobilisations sur la  
3 base de tarification.

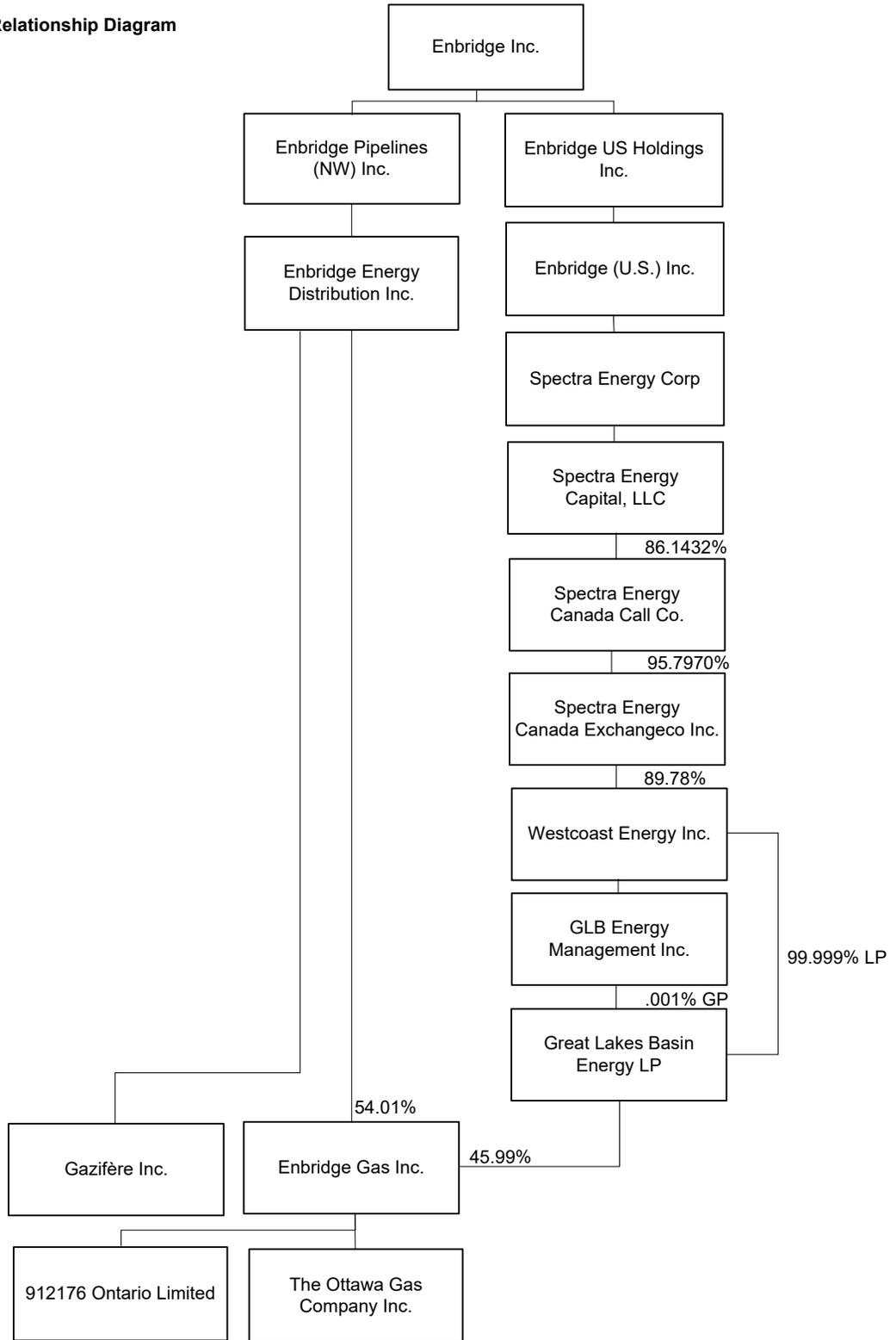
4  
5 Dans un contexte où les ressources sont limitées, que le distributeur peine à  
6 respecter ses échéanciers réglementaires et que les obligations en fin d'année sont  
7 croissantes, Gazifère estime que l'alternative proposée constitue une proposition  
8 d'allègement concrète qui ne compromet pas l'analyse du rapport annuel par les  
9 parties prenantes au dossier.

10  
11  
12 Finalement, aux termes de la décision [D-2010-112](#), la Régie ordonnait à Gazifère de  
13 déposer une analyse des causes du gaz naturel perdu lorsque le taux constaté en fin  
14 d'année dépasse 1 % et demandait que cette preuve comprenne également les actions  
15 prévues par le distributeur pour maintenir ce taux en deçà du seuil de 1 %<sup>2</sup>. Considérant  
16 que le taux de gaz perdu de l'année 2021 est de 2,32% (GI-3, document 1.2.1), Gazifère  
17 présente à la pièce GI-3, document 1.2.2 une analyse détaillée de la situation laquelle  
18 permet de constater la poursuite des efforts du distributeur à l'égard de cet enjeu. À ce jour,  
19 Gazifère demeure soucieuse de la situation et entend continuer à poser des actions  
20 concrètes, en collaboration avec le personnel d'EGI, dans l'objectif de réduire et de  
21 maintenir le taux de gaz perdu sous le seuil de 1%.

---

<sup>2</sup> Décision D-2010-112, par. 58

**Business Relationship Diagram**



\*Ownership is 100%, unless otherwise noted

**GAZIFÈRE INC.**  
**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS**  
**FERMETURE DES LIVRES 2021**

**ADMINISTRATEURS**

James E. Sanders

Tanya M. Ferguson

Michelle R. George

**DIRIGEANTS**

Jean-Benoit Trahan – President

Tanya M. Ferguson – Vice President, Finance

Mark R. Boyce – Vice President, Law

Mohamad Cherbaro - Vice President

David Taniguchi – Corporate Secretary

Jonathan E. Gould – Treasurer

Christopher J. Johnston – Controller